

KARIM TABBOU, SECRÉTAIRE NATIONAL DU FFS

“On continue à gérer la société par le flic et le fric”

A la fin du meeting du FFS tenu ce jeudi à la salle Le Hoggar de Draâ-Ben-Khedda dans la wilaya de Tizi-Ouzou, Karim Tabbou, le secrétaire national du FFS, a tenu une conférence de presse dans laquelle il a répondu à quelques questions :

Tout d'abord, parlons de ces "anciens de 1963" combien sont-ils ? et quelle est leur prise en charge ?

Les "anciens de 1963" sont des militants de la première heure, ce sont ceux qui ont répondu à l'appel de la proclamation du 29 septembre 1963. Lors de ces événements, le FFS a compté 3 000 blessés et 450 martyrs dans ses rangs. En 1963, le FFS comptait 700 à 1 000 militants structurés mais ces chiffres sont à

revoir à la hausse.

A la faveur de l'ouverture démocratique de 1989, le parti a milité pour accorder un statut de martyr à ces militants mais des événements ont empêché l'examen de ce dossier. Aujourd'hui, ce dossier est complètement refusé et l'essence même de ce combat a buté sur la logique persistante du coup d'Etat. Sachez que le FFS a d'autre part nommé un secrétaire national chargé de ce dossier.

Où en est la préparation du congrès du FFS ?

Après la conférence des audits et celle des élus, nous comptons organiser trois congrès régionaux, celui de Draâ-Ben-Khedda en est le premier. Le congrès du FFS aura lieu les 5, 6 et 7 septembre 2007 et Hocine Aït Ahmed sera parmi nous. Le choix de la CPCN a été porté sur le centre familial de la mutuelle de Zéralda et nous sommes à la recherche d'une salle appropriée pour cette ouverture du congrès afin d'en faire un événement politique et une manifestation publique. Le FFS œuvre pour une représentation sociale et politique

large grâce à l'ouverture du parti à la société civile et à tous ceux qui s'y identifient.

Faut-il rappeler qu'en boycottant les dernières législatives, le FFS a choisi le camp de la population plutôt que de répondre aux sirènes du pouvoir. Il faut en faire un repère et un instrument pour une transformation sociale et politique en créant un large rassemblement autour de ce projet représenté par ce boycott massif.

Ce message de la population qui ne s'est pas exprimée doit être interprété à sa juste valeur. Le prochain congrès du FFS s'inscrit dans le prolongement du combat de

Novembre 1954 et du congrès de la Soummam. Nous sommes les héritiers des legs du mouvement national et démocrate.

Après la crise et la fraude, on parle au FFS de décañtation, qu'en est-il au juste ?

Le FFS a, certes, traversé une zone de turbulences mais ce n'est qu'une transition dans la vie du parti. La conjonction a fait naître des dysfonctionnements locaux, des déceptions personnelles... Ce qui arrive au FFS est une décañtation positive. La crise fait partie du passé, le FFS a retrouvé ses militants, sa cohérence et sa sérénité.

Quelle lecture faites-vous de la révision des listes électorales par le ministère de l'Intérieur ?

Zerhouni a une approche policière de la politique. Il veut gérer l'Algérie comme on gère un commissariat.

Cette manière d'obliger les Algériens à donner leur voix n'est qu'une perfection des méthodes de la fraude électorale, une substitution politique à la population.

C'est une logique policière d'obliger les gens à voter malgré eux, cette culture de flic ne nous étonne pas car on gère la société par le flic et par le fric.

Tayeb Bouamar

EN QUELQUES MOTS : DE-ÇI, DE-LÀ

Abstentionnistes du 17 mai : ordre d'adresser un billet d'absence au censeur Zerhouni

En invitant l'islamiste Ahmadinejad à séjourner dans notre pays, (10-11 août 2007), le premier magistrat du pays entendait-il faire un pied-de-nez à ceux qui légitimement avaient jugé impératif en 1992 de rompre toute relation avec Téhéran ? Sans aucun doute possible. Car enfin existe-t-il une différence entre l'Iran islamiste, version pure et dure de 1992 et celui de 2007 ? **Aucune.** Abdelaziz Bouteflika, qui n'a pas eu à poser "son pied sur la braise brûlante" du terrorisme islamiste, voulait-il enfoncer le couteau dans les plaies de nombreux républicains estimant à juste titre — et je suis de ceux-là — cette visite aussi inopportune qu'offenseuse ? **Bien évidemment.** Et "l'hommage" rendu par l'Iranien à l'Etat algérien dans sa lutte contre le terrorisme islamiste est une plaisanterie de nature à déclencher l'hilarité générale.

Ce voyage a certainement été positif pour l'invité puisqu'il l'a sorti durant deux jours de son isolement.

Que rapportera-t-il à l'Algérie ? La venue dit-on d'investisseurs. La belle affaire ! **Investisseurs ou idéologues chiïtes ?** Ce que n'est pas parvenu à faire l'Iranien de 1992 celui de 2007 pourra le faire désormais grâce à son homologue algérien. Que rapportera-t-il donc ce voyage à l'Algérie ? **L'aventurisme ? Certainement.** D'autant, faut-il le rappeler que l'accusation de "soutien au terrorisme islamiste" n'est pas seulement le fait de l'administration Bush ? Elle est proférée par plusieurs pays européens, arabes, y compris l'Irak qui a dénoncé — qu'on ne l'oublie pas — les menées des pasdarans au profit de l'insurrection. Et l'éventualité d'une stabilisation progressive en Irak est une des hantises des "gardiens iraniens de la révolution islamique" qui s'emploient à la torpiller. Enfin, on ne peut pas, lorsqu'on est chef d'Etat, donc conscient de ses responsabilités, dans le même temps, remettre la médaille de l'ordre du Mérite national à Mohamed El Baradeï (AIEA) "personnage le plus populaire après Salman Rushdie en Iran" (Mounir Boudjemâa, *Liberté*), et soutenir Ahmadinejad dans son intransigence sur le dossier nucléaire — c'est pourtant ce qu'a fait Abdelaziz Bouteflika. Il semblerait, nous dit-on, que l'Algérie serait un des meilleurs élèves de l'AIEA (énergie atomique). Atout majeur, que celui-ci qui permet de conclure assurément que **l'union entre un ancien pasdaran et la République algérienne dont les**

enfants se battent contre le terrorisme islamiste à Yakouren est un mariage contre nature. La politique est l'art du possible, me rétorqueraient-on. Certes ! mais le présent et le futur doivent-ils occulter le passé ? L'Iran qui se délectait de nos malheurs en 1992 rêve en 2007 d'inonder les rues d'Alger de sa police des mœurs et serait heureux de voir quelques chiïtes, Dieu merci minoritaires, dans une Algérie majoritairement sunnite, s'autoflageller jusqu'au sang, le jour de "l'Achoura".

Cette visite annoncée bruyamment a surtout permis au premier magistrat du pays et à son ministre de l'Intérieur, Noureddine Yazid Zerhouni, de détourner l'attention citoyenne d'un fait autrement plus préoccupant que Ahmadinejad.

Préoccupant et grave. La presse indépendante l'a à peine esquissé sans trop de commentaires. Et ce fait gravissime pourrait passer inaperçu si l'on en juge par l'absence de réactions (hormis le FFS) et l'UDR qui a suivi son annonce. Va-t-on donc continuer à se taire ? Que chacun scrute sa conscience ! **Il s'agit en l'occurrence de la décision prise par le ministre de l'Intérieur de sommer les abstentionnistes aux élections législatives du 17 mai 2007 de faire connaître par écrit les raisons de leur non-participation.** 4 millions ont été ciblés (pourquoi quatre et non pas 18 millions puisque tel était le nombre d'abstentionnistes ?) et devront, selon le ministre de l'Intérieur, répondre. S'ils ne le font pas, ils seront rayés des listes électorales. Ce ne sont pas là des "on-dit", des "rumours", des supputations, ce sont les **déclarations faites par le premier responsable de l'Intérieur** en marge de la seconde réunion de la commission nationale chargée du recensement de la population et de l'habitat. Hallucinant ! **Mais vrai mille fois vrai.**

Ainsi, nous qui pensions que l'acte de voter était une liberté constitutionnelle de voter ou de ne pas voter reconnue à tout électeur (toute électorale en âge de voter étions dans l'erreur. N'hésitant pas une énième fois à violer cette Constitution, l'Etat de Abdelaziz Bouteflika instaure des méthodes de tétanisation et de terreur, pour contraindre les Algériens qui ont mille raisons et non pas une seule de boudier les urnes. Le prochain rendez-vous étant celui des municipales, le ministre de l'Intérieur croit avoir trouvé l'arme policière la plus sophistiquée pour obtenir en novembre 2007 "une participation massive".

Et comment donc ? **N'entend-on pas déjà ici et là que des APC exigent la présentation de la carte d'électeur pour obtenir un certificat de résidence ou un document d'état civil ?** Les Algériens (ennes) qui ont manifesté leur opposition par l'abstention vont-ils donc céder à cet arbitraire digne de l'Etat policier que nous subissons depuis huit ans ? **Un Etat policier** où le ministre de l'Intérieur n'attend pas de réponses. Ses menaces de rayer définitivement les "rebelles" des listes électorales se veulent surtout dissuasives. **Le seront-elles ?** Qui sait ? Ce qui est sûr est qu'elles constituent une grave atteinte aux libertés individuelles, et les ONG, associations, si promptes à dénoncer habituellement le moindre fait anodin sont décidément biens silencieuses. Bien entendu fort rusé, le ministre de l'Intérieur s'est empressé d'insister sur le fait que ses méthodes inquisitoriales n'en sont pas, son but à lui étant de prendre en charge les préoccupations des citoyens ! Quelle mansuétude ! Quelle générosité. Depuis huit ans que ce ministre est au poste le plus sensible, l'Intérieur, il ne connaît donc pas encore les préoccupations des Algériens... A qui ferait-il avaler cette grosse couleuvre ? **L'objectif est clair : nous sommes mineurs, nous sommes du bétail et comme tels, nous avons aucunement le droit et la liberté de penser.** De penser notamment que les urnes n'offrent plus depuis longtemps d'attrait pour nous. Lorsque nous ne sautons pas de joie un jour capital pour la nation : les élections, nous devons nous expliquer, justifier par écrit notre absence et remettre tels des élèves d'un lycée notre billet d'absence au censeur, Noureddine Yazid Zerhouni. J'ignore comment on réagit et réagiront mes compatriotes mais ces méthodes policières profondément choquantes n'augmentent pas de beaux jours. La loi sur les partis... La loi électorale... Voici venu le temps de justifier sous peine de sanctions son abstention. Nous pensions que voter était un acte réservé aux majeurs. Voici que munis de notre billet d'absence, nous prenons conscience que l'Etat de Abdelaziz Bouteflika nous considère comme des mineurs.

Et comme tels les quatre millions d'Algériens (aucune explication sur cet échantillonage) pourraient ainsi faire des réponses de mineurs du genre suivant :

1) Puisque mineurs et non majeurs abstentionnistes, seuls

leurs parents auront le droit de signer le justificatif et le présenter au censeur Noureddine Yazid Zerhouni.

2) Si les parents sont séparés l'abstentionniste mineur peut désormais faire signer le billet d'absence par sa mère si la garde lui a été octroyée.

3) Si le mineur n'a pas sa mère et que son père se trouve momentanément à l'étranger, il lui faudra attendre son retour.

Reste à savoir quel sera le contenu du justificatif. Là encore il n'y a que l'embarras du choix. Cela peut aller du prix de la pomme de terre qui grimpe... grimpe sans cesse aux revendications non satisfaites d'emploi et de logement. Sur le point précis du logement, le ministre de l'Intérieur dit qu'il aurait ciblé ceux qui auraient été logés et ont une adresse connue. Admettons. Mais il y a les abstentionnistes qui ne sont pas logés, qui savent qu'ils ne le seront pas et parmi eux, il existe des SDF. Il y a également question options, la politique suicidaire de la réconciliation nationale, la corruption, la méthode de gouvernement fondée sur le "béniamisme" et le régionalisme féroce.

Il y a le mépris de l'Etat, la condition de la femme au point mort, il y a beaucoup de gestulation, de discours et peu de réalisation. Il y a... Il y a...

Et puis franchement, pourquoi ne pas rédiger un billet d'absence dans lequel on dirait au censeur Noureddine Yazid Zerhouni : "Aux prochaines élections faites comme avant le 17 mai. On peut signer, voter aux lieux et places de mon enfant abstentionniste le 17 mai, je ne verrai aucun inconvénient du fait que vous lui évitiez ainsi un énième déplacement inutile. Ainsi, aurez-vous vos 75%, vos 94% assurés comme d'habitude. Mon fils (ma fille) ne vous dérangera nullement, le père/la mère de je le garderai (la garderai) à la maison" l'abstentionniste majeur et néanmoins mineur.

Pour quelles raisons en effet un Etat qui a bourré les urnes de par le passé se casse-t-il les méninges de savoir pour quelles raisons il y a eu abstention massive le 17 mai ? Hormis le renforcement de méthodes policières d'un autre temps, il n'y a aucune autre raison à la décision du ministre de l'Intérieur. **Va-t-il rayer 18 millions d'Algériens des listes électorales ?** Chiche !

A Quand l'interdiction de regarder les chaînes de télévision étrangères ? C'est donc cela l'Etat de droit de Abdelaziz Bouteflika ! Les Algériens

Par Leïla Aslaoui
leila.aslaoui@yahoo.fr



se laisseront-ils faire ? Vont-ils céder à la peur ? Eux qui ont bravé le terrorisme-islamiste ? Eux qui hier ont refusé le statut de l'indigné. Eux qui ont eu le courage de dire "basta !" le 17 mai 2007.

L. A.
N. B. : 1) J'ai parcouru en diagonale dans un quotidien arabo-phone l'interview réalisée par ce dernier avec Mami, chanteur de raï, et "gastroentérologue" à ses heures perdues...

Ce qu'il dit ou pense est sans intérêt. Par contre, qu'ont-ils donc les Algériens, anciens responsables politiques ou ex-artistes de toujours trouver des boucs émissaires pour échapper à leurs responsabilités et se disculper de leurs fautes ?

"Ce n'est pas moi, ce sont les autres", serait-il devenu un sport national ?

2) *El Watan* du 9 août a publié sous le titre (Une de journal) *Retour sur l'enfance du président au Maroc*, un long article fort intéressant ayant trait à la naissance, l'enfance et la jeunesse du chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika au Maroc.

S'il contient (l'article) des choses connues, et d'autres à découvrir, il y a lieu surtout de souligner que Mohamed Benchicou n'avait pas dit plus, n'avait pas dit moins (1). Mais le ministre initiateur des quatre millions de lettres aux abstentionnistes est celui qui avait dit : "Il paiera" (Mohamed Benchicou).

1 - Ouvrage : *Abdelaziz Bouteflika, une imposture*, (Mohamed Benchicou). Edition *Le Matin*.

3) Le chef d'état-major de l'ANP a fait une tournée des "popotes" pour encourager les troupes à taper plus fort dans leur lutte contre le terrorisme islamiste. Ouf ! On est loin bien loin, des envolées lyriques du même chef d'état-major sur les bienfaits de la réconciliation bouteflikienne. Ouf !